



## CHAMBRE DE COMMERCE DE BÉCANCOUR

### Projet de cogénération de Bécancour

Mémoire présenté dans le cadre des audiences du Bureau  
d'audiences publiques en environnement (BAPE) sur le projet  
d'installation de gazoduc – Bécancour

---

Monsieur Guy Laliberté  
Président

---

Madame Martine Pépin  
Directrice générale

## Table des matières

---

<b>1.0</b>	<b>L'organisme</b> .....	<b>3</b>
1.1	L'organisme .....	3
1.2	La représentation .....	3
1.3	La mission.....	3
1.4	Les objectifs.....	4
1.5	Les orientations.....	4
<b>2.0</b>	<b>L'importance du projet de gazoduc</b> .....	<b>4</b>
2.1	Les objectifs.....	4
<b>3.0</b>	<b>Retombées économiques</b> .....	<b>6</b>
3.1	Politique de maximisation des retombées locales .....	6
<b>4.0</b>	<b>Suggestions et commentaires</b> .....	<b>7</b>
<b>5.0</b>	<b>Une position favorable face au projet</b> .....	<b>7</b>

## **1.0 L'organisme**

---

### *1.1 L'organisme*

La Chambre de commerce de la Ville de Bécancour regroupe six secteurs dispersés sur un immense territoire. En raison de cette réalité bien précise, on comprendra facilement le besoin des divers intervenants du milieu de se regrouper afin de former un organisme solidaire de chacun et qui veillera à la défense des intérêts de tous. Le mandat d'une Chambre de commerce consiste à représenter, regrouper et informer ses membres.

### *1.2 La représentation*

La Chambre de commerce de Bécancour compte 243 entreprises ayant volontairement adhérees au réseau, ce qui représente 43% des entreprises du territoire comparativement à une proportion provinciale de 32%. Au-delà des 243 entreprises, 550 personnes forment le noyau de notre Chambre. Au Québec, le réseau des Chambres (170) compte tout près de 55 000 membres. La Chambre de commerce compte parmi ses membres des entreprises industrielles (grande et petite), manufacturières et des entreprises de services. La grande majorité des entreprises du Parc industriel et portuaire de Bécancour sont membres de la Chambre.

### *1.3 La mission*

Le monde des affaires et le moteur de notre vie économique. Il se doit donc d'être présent et d'intervenir au moins autant que les autres dans tous les domaines qui l'intéressent et le touchent. En ce sens, la Chambre de commerce peut en être le moyen et la voix.

#### 1.4 *Les objectifs*

Les objectifs d'une Chambre de commerce sont idéalement déterminés de façon à toucher à tous les paliers qui favorisent l'amélioration de la qualité de vie d'une communauté. Pour arriver à cette fin, ces objectifs comprendront des aspects économiques, publics et évidemment communautaires.

#### 1.5 *Les orientations*

Parmi les orientations propres à la Chambre de commerce de Bécancour, un certain nombre attire particulièrement l'attention des administrateurs. Ce sont de promouvoir l'excellence des gens d'affaires, de promouvoir les services et activités des membres et de la Chambre, de refléter une image dynamique de la région d'intervenir auprès des organismes et gouvernements pour défendre les intérêts des membres et influencer les décisions, de favoriser les échanges et la concertation des intervenants économiques du milieu et de favoriser le développement économique du Centre-du-Québec.

## **2.0 L'importance du projet d'installation de gazoduc**

#### 2.1 *Les objectifs*

- **Desservir la Centrale de cogénération de TransCanada Energie Ltée**

L'annonce récente de la construction de la Centrale de cogénération dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour a été très bien accueillie par le milieu. Depuis les 10 dernières années, le Parc a maintenu un certain statu quo dans son développement et le vieillissement des bâtiments industriels rend pressant la venue de nouvelles usines.

Les investissements associés au projet de la Centrale sont estimés à 500 millions de dollars, les retombées économiques régionales devraient être substantielles, à la fois pendant et après la construction. Par ailleurs, la nouvelle desserte en gaz naturel qui rendra ce projet possible sera un atout majeur de développement économique, non seulement pour le parc industriel et portuaire de Bécancour, mais également pour la région du Centre-du-Québec. La Centrale est un outil de développement

- **Assurer l'approvisionnement actuel et futur des clients du Parc industriel et portuaire de Bécancour**

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour doit avoir dans son « coffre à outils » des outils pour inciter les entreprises à venir s'installer à Bécancour. L'approvisionnement gazier en est un. Malgré les outils financiers que les régions ressources offrent, le Parc industriel et portuaire de Bécancour, par sa situation géographique et sur port en eau profonde, est un lieu stratégique pour les entreprises.

À l'heure actuelle, l'ensemble de la clientèle de Gaz Métro se situant dans le parc industriel et portuaire de Bécancour consomme environ 190 millions de m<sup>3</sup> de gaz naturel par année. La présente conduite fournissant le gaz aux entreprises du parc devra atteindre son maximum à court terme et ne pourra répondre à de nouvelles demandes.

Suite à la décision d'Hydro-Québec Distribution de retenir l'offre de TCE de produire de l'électricité à l'aide d'une centrale de cogénération fonctionnant au gaz naturel, Gaz Métro verra augmenter significativement la demande gazière du secteur de Bécancour. La livraison des volumes supplémentaires de gaz naturel, afin de répondre à la demande accrue provenant de la centrale TCE, nécessitera la construction d'une autre conduite alimentée à partir du gazoduc TQM situé sur la rive Nord.

- **Sécuriser l'approvisionnement gazier du Parc industriel en bouclant le réseau existant**

L'implantation de la centrale TCE va créer une demande additionnelle de 900 millions de m<sup>3</sup> par an, la capacité de la conduite actuelle n'est pas en mesure de fournir cette demande. La capacité de la nouvelle conduite sera utilisée à hauteur d'environ 70%. Il restera donc 30 % de capacité résiduelle pour desservir d'éventuels clients. La nouvelle infrastructure assurera ainsi un approvisionnement adéquat des clients déjà installés dans le parc et d'autres pouvant venir s'y installer dans le futur. Cette conduite permettra également de sécuriser l'approvisionnement gazier du parc industriel en bouclant le réseau existant. Ce projet d'extension du gazoduc nécessitera un investissement important.

### **3.0 Retombées économiques**

#### *3.1 Politique de maximisation des retombées locales*

Dès les premières annonces du projet de la Centrale de cogénération, une rencontre s'est tenue entre les représentants de Gaz Métro, du président et de la directrice générale de la Chambre de commerce. Deux sujets étaient alors discutés soit la présentation du prolongement du réseau et de l'importance des retombées locales. Les représentants de Gaz Métro se sont fait rassurants en nous présentant leur politique de maximisation des retombées locales. La démarche a porté fruits et un engagement a été pris par Gaz Métro afin de maximiser la diffusion de l'information sur les appels d'offres.

Le projet est évalué à 50 M\$ ayant des emplois directs et indirects durant la construction de 100 emplois. À cet égard, les régions immédiates pourront bénéficier des excellentes retombées économiques évaluées par Gaz Métro à tout près de 50% du projet. En conséquence, les organismes en développement économique auront un travail de représentation à faire auprès des entreprises pouvant offrir leurs services à Gaz Métro en s'assurant qu'ils puissent répondre à leurs attentes.

D'autres retombées directes feront le bonheur des municipalités touchées par le projet. La nouvelle installation implique la construction d'une conduite longue d'environ 15 km et celle de deux postes de livraison auxquels une valeur de taxation municipale est rattachée. Ces montants sont évalués par Gaz Métro soit 140 000\$ à Bécancour, 35 000\$ à Champlain et de 41 250\$ à Trois-Rivières qui totalisent une somme de 216 250\$. Cette somme n'est pas négligeable et nous y attachons une très grande importance dans le cadre d'un exercice budgétaire d'une municipalité et de son développement à court, moyen et à long terme.

#### **4.0 Suggestions et commentaires**

Bien que les projets à caractère économique ne fassent la file dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour, c'est l'occasion unique de permettre à notre région de renaître après dix années d'attente. Dans son ensemble, la venue de TCE est reliée directement à l'approvisionnement gazier adéquat qui devra répondre à une demande de 900 millions m<sup>3</sup>.

Malgré son désir de réaliser de nouveaux aménagements, Gaz Métro ne doit pas négliger l'efficacité énergétique auprès des entreprises industrielles, des commerces et des résidences.

#### **5.0 Une position favorable face au projet**

Dans un contexte de sécurisation de l'approvisionnement gazier dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour à court terme, que le projet est structurant pour les entreprises du Parc industriel et portuaire de Bécancour, que des retombées économiques importantes et que des techniques de construction éprouvées fiables et minimisant les impacts environnementaux, la Chambre de commerce de Bécancour appuie, sans hésitation, le projet de gazoduc.